



## C A P Locale du 14 juin 2018

### Mouvements au 1<sup>er</sup> septembre 2018 catégorie B

Cette CAP Locale s'est tenue dans les locaux de l'Immeuble Brassard le 14 juin à partir de 13 h 30. La présidence était assurée par Mme Marie-Odile Degond, directrice du Pôle État, Stratégie et Ressources humaines.

Le secrétariat a été pris en charge par M. Didier Sénéchal.

Le secrétariat-adjoint par le syndicat FO

Les organisations syndicales représentatives présentes étaient les suivantes :

- ☞ F O DDFiP 62
- ☞ S F P DDFiP 62
- ☞ Alliance Unsa - Cftc

#### Ordre du jour de la CAP

#### 1 Mouvements au 1<sup>er</sup> septembre 2018

##### Les représentant(e)s de l'Alliance CFTC - UNSA

Florence DEON	EDR
Martine HENNEQUIN	DDFiP Arras
Véronique VICARI, experte	PCE Arras

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais  
CFTC DGFIP 62 : le syndicat constructif qui agit pour ne pas subir.

La parité :

- Côté Direction, 11 personnes présentes soit, 5 Femmes, 6 Hommes,  
45 % de Femmes et 55 % d'Hommes
- Côté Syndicats, 13 personnes présentes soit 9 Femmes, 4 Hommes  
70 % de Femmes et 30 % d'Hommes

A la suite du mouvement national ce sont 86 collègues qui ont été affectés dans le Pas de Calais.

En examinant de plus près ce mouvement, 60 collègues ont changé soit de RAN d'affectation soit de mission structure sans quitter le département du Pas de Calais, puisque dans notre administration, pour aller de ARRAS à LENS il faut passer par PARIS.

Ce sont donc seulement 26 collègues qui ont effectivement rejoint notre département.

Sachant que 29 collègues partiront en retraite cette année, ce mouvement qui semblait au départ très important est finalement déficitaire.

A la suite de la création du CSRH, 25 collègues (mouvement national et local) rejoindront cette nouvelle structure au 1<sup>er</sup> septembre.

En fin de CAP la direction nous a donné l'affectation des 28 ALD de catégorie B.

L'Alliance UNSA - CFTC DDFiP 62 a donc voté "**Abstention**" pour ce mouvement local de la catégorie B au 1er septembre 2018. Beaucoup de collègues ont été satisfaits par ce mouvement, nous ne pouvions donc pas voter **CONTRE**, mais, cependant, voter **POUR**, n'était pas possible, ce mouvement est bien en deçà des besoins de nos services et beaucoup de collègues désirant revenir plus près de chez eux n'ont pas obtenu satisfaction.